

# ACTION URGENTE

## ISRAA AL TAWHEEL EST LIBRE

**L'étudiante handicapée Israa al Taweel n'est plus assignée à domicile, les mesures de sécurité prises à son encontre ayant été réduites.**

Le 20 janvier, les mesures de sécurité visant **Israa Al Taweel** ont été réduites par le tribunal pénal du Caire (25<sup>e</sup> circonscription). Cette instance a notamment levé son assignation à domicile. Désormais, elle doit seulement se présenter une fois par semaine au poste de police de Boulaq Al Dakrou, au Caire. Le tribunal examinera à nouveau les mesures de sécurité au bout de 45 jours et décidera alors de les lever ou de les maintenir en place.

Israa al Taweel avait été libérée de prison le 19 décembre pour raisons de santé. Elle avait alors été assignée à domicile. Uniquement autorisée à sortir afin de recevoir des soins médicaux et pour d'autres motifs essentiels avec la permission de la police, elle devait en outre se présenter chaque semaine au poste de police de Boulaq Al Dakrou.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.**

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 191/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/3144/2016/fr/>

Nom : Israa al Taweel  
Femme

Informations complémentaires sur l'AU 191/15, MDE 12/3298/2016, 22 janvier 2016

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**

